

14 Port-Gentil

Pêche illégale

Un bateau battant pavillon santoméen saisi au large des côtes gabonaises



La Marine a eu sa part de poisson...



... tout comme le centre de santé.



Une partie de la cargaison de poisson est revenue au CEMI.

RAD

Port-Gentil/Gabon

Sa cargaison a été distribuée récemment au centre de santé, à la prison centrale, à la marine nationale et au Centre d'espérance et mission d'insertion (Cemi) par Arnaud Jock-

tan, chef de service provincial de la Pêche et de l'Aquaculture.

DERNIÈREMENT, un bateau battant pavillon santoméen a été surpris, puis arraisonné dans les eaux territoriales gabonaises, au cours d'une patrouille de routine des agents du ser-

vice provincial de la Pêche et de l'Aquaculture, en collaboration avec la direction générale des Eaux et Forêts. Vérification faite, l'équipage était en pleine activité de pêche illégale. La cargaison a été débarquée à Port-Gentil. Et comme il est de tradition en pareille circonstance, le produit transporté par le

navire a été distribué au centre de santé, à la prison centrale, à la marine nationale et au Centre d'espérance et mission d'insertion (Cemi) par Arnaud Jocktan, chef de service provincial de la Pêche et de l'Aquaculture. Ce sont 480 kg de poisson frais qui ont été ainsi répartis entre ces entités, à raison de 120 kg

pour chacune. Il faut dire que notre pays dispose de 800 km de côtes particulièrement riches en ressources halieutiques, qui attirent de nombreux pêcheurs extérieurs, voire ceux basés à l'intérieur. Les pouvoirs publics, par l'entremise, entre autres, de la Marine nationale et des

services des Eaux et forêts, essaient, autant que faire se peut, de protéger ce patrimoine. Mais il arrive que certains passent entre les mailles de leurs filets. C'est pourquoi d'aucuns se demandent à quand la délocalisation des pêcheurs des sites de Matanda et du Cap Lopez ?

Education/Partenariat Saint-Paul des Bois/Léopold Sédar Senghor

" Je me brosse les dents, je sais planter du manioc "



Planter du manioc.



La petite plantation.



Il y'en a qui ont pris bonne note.

Fidèle AFANOU EDEMBE

Port-Gentil / Gabon

LE partenariat noué depuis l'année dernière entre l'école communale catholique Saint Paul-des-Bois et l'école conventionnée Léopold Sédar Senghor ne cesse de faire des heureux, au fil des échanges, parmi les enfants, à en croire Stéphane Ovilé Cissé Mbaye, président de l'Association des parents d'élèves du premier établissement cité.

Que ce soit dans l'une ou l'autre des enceintes, les enfants et les encadreurs prennent du plaisir à se retrouver et à échanger leurs expériences aussi bien éducatives qu'humaines. Au cours d'une séance qui a focalisé l'attention des enfants, Emilie Poncelet de Léopold Sédar Senghor, avait, l'année dernière, édifié les tout-petits à l'hygiène bucco-dentaire. Connaître l'appareil dentaire, comprendre l'importance du brossage des dents, savoir se servir d'une brosse à dents..., autant de connais-

sances qui avaient été patiemment et sagement distillées au jeune auditoire. Plus récemment, Huguette Ndoe Mezui, enseignante à Saint Paul-des-Bois, a animé une séance d'initiation à la connaissance du manioc, produit de consommation courante à Port-Gentil. Le cours consistait à présenter le produit sous ses différentes formes, en faire la dégustation, expliquer les différents traitements qu'il peut subir pour confectionner des mets divers et apprendre à le planter. Toute chose ayant passionné les

enfants, qui ont pu se livrer à l'exercice de la mise en terre des plants de manioc. D'ici peu, ils viendront se rendre compte de l'évolution de leur petite plantation. Comme on le voit la relation tissée entre les deux établissements de Port-Gentil est donc un partenariat gagnant-gagnant qui devrait, selon les acteurs concernés, évoluer vers des partages multiformes et intéressants, pour la cause non seulement des enfants, mais aussi des adultes qui les accompagnent.



Apprendre à se brosser les dents.



Les écoliers, fiers de brandir une brosse à dents.

Clic-clac

Une antenne parabolique rongée par la rouille



MANIFESTEMENT, le mot « maintenance » n'a pas de sens chez certains individus. C'est le constat qui se dégage à travers la ville de Port-Gentil et ses environs. Car, il n'est pas rare de remarquer que certains biens matériels "perdent leur vie" par négligence, voire par ignorance de la part de leurs propriétaires. Ceux-ci sont bien contents de se servir de leurs appareils lorsqu'ils sont en état de fonctionner, mais n'en ont cure de les maintenir en vie, en assurant leur maintenance. Il nous a été donné, au cours d'une promenade au quartier Miniprix, de voir une antenne parabolique complètement abîmée. A vue d'œil, l'équipement, rongé par la rouille, s'est plié, au point de perdre sa position initiale. Cette situation aurait pu être évitée si le propriétaire avait pris soin de veiller sur son bien matériel.

Photo : JPA